

COMMUNIQUÉ Pour publication immédiate

L'ancienne résidence des sœurs de la Congrégation Notre Dame, à Havre-aux-Maisons, trouve une nouvelle vocation

Havre-aux-Maisons, le 2 août 2007 – Le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) acquiert la résidence des religieuses de la Congrégation Notre-Dame (CND) pour en faire une résidence pour chercheurs, stagiaires et étudiants. Les difficultés d'hébergement pour les personnes et organismes qui ont à mener des travaux de recherche aux Îles de la Madeleine, particulièrement en été, avaient été soulevées lors de la définition du CERMIM en 2004.

L'acquisition de la résidence continuera d'une certaine manière l'œuvre d'éducation de la Congrégation Notre-Dame aux Îles de la Madeleine. En effet, la résidence du CERMIM constituera un équipement de soutien logistique de la recherche et de la formation universitaire aux Îles. Elle contribuera à dynamiser les activités et à multiplier les retombées positives du CERMIM dans le milieu. La mise en service de la résidence, d'une capacité maximale de 9 personnes, est prévue pour avril 2008. D'ici là, il faudra réaliser quelques travaux d'installation et meubler l'ensemble de la maison.

Située juste derrière la Maison de la Culture, à Havre-aux-Maisons, où loge le CERMIM, cette résidence s'ajoute tout naturellement au regroupement des services d'intérêt public du secteur. L'exrésidence des religieuses est à proximité, entre autres, de l'école Centrale, de l'église, de la Caisse populaire et du bureau de poste de Havre-aux-Maisons. Cette situation favorable a été vue comme une opportunité exceptionnelle de doter le milieu d'une résidence annexe au Centre de recherche.

Rappelons que les sœurs de la Congrégation Notre-Dame sont présentes aux Îles, à Havre-aux-Maisons même, depuis 1877. Cette communauté religieuse, fondée par Mère Marguerite Bourgeoys (1620-1700) se dévoue pour l'enseignement depuis le début de la colonisation du Québec. Mère Bourgeoys a été canonisée en 1982. À l'été 2006, l'Administration provinciale de la CND décidait, dans une approche de rationalisation de ses immeubles, de mettre en vente l'immeuble de Havre-aux-Maisons et de reloger les religieuses principalement à Cap-aux-Meules et Bassin.

Le CERMIM est un organisme autonome constitué en mai 2004. Le conseil d'administration est formé de sept personnes provenant des organismes fondateurs (Municipalité des Îles de la Madeleine, UQAR et CRÉ-GÎM) et d'autres organismes collaborateurs. Le CERMIM a pour mission de favoriser le développement durable des milieux insulaires et maritimes par des activités de recherche, de formation et de transfert des connaissances. Le CERMIM vise aussi à favoriser les interactions entre chercheurs, gestionnaires et décideurs afin de contribuer à la prise de décisions éclairées.

-30-

Source: Joël Arseneau, président

CERMIM 986-3100

Pour information: Hélène Chevrier, coordonnatrice

CERMIM 969-2100 poste 236

cermim@uqar.qc.ca